

Pollution : nouvelle tentative pour améliorer la qualité de l'air

ENVIRONNEMENT

🕒 12/06/2019 À 14H30

🕒 02:12



U. Téchené



Partagez cet article



A+ A- 🖨️

Quelle air est-il ? Et quelle santé pour demain ? La grande concertation organisée par le SPPPI sur les conséquences de la pollution atmosphérique sur le pourtour de l'étang de Berre et le golfe de Fos arrive à son terme ce jeudi.

A travers "Réponses", tel qu'est baptisé ce projet, le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles PACA entend bien (faire) améliorer la qualité de l'air. Pour cela il a déployé de multiples dispositifs, à commencer par son [formulaire d'expression citoyenne](#) en ligne depuis plusieurs semaines, suivi de rencontres diverses avec les citoyens tels que des forums de travail, des "micro-trottoirs" avec la population ou des ateliers avec les associations ; cela dans 21 communes du pourtour de l'étang de Berre et du golfe de Fos en englobant la Côte Bleue. L'idée est de recueillir les attentes de la population, de les analyser et de les hiérarchiser. Puis grâce à un plan d'actions, d'apporter le maximum de réponses et surtout, de solutions concrètes aux préoccupations exprimées.

Au travers des questions posées lors des différents dispositifs, deux tendances surgissent qui dessinent soit un verre à moitié vide, soit à moitié plein. Dans le premier cas, les personnes soulèvent les problèmes d'informations, voire mettent en cause la démarche même du SPPPI-PACA: "pourquoi aujourd'hui et pas hier?". Dans le deuxième cas, elles jouent le jeu de la concertation en parlant de leurs préoccupations (qualité de l'air, véracité des contrôles des industries, politique des transports, santé...) et participent aux ateliers afin d'y faire émerger des bribes de solution.

Le SPPPI, créé il y a 40 ans, entend crédibiliser sa démarche. Le comité de pilotage du projet "Réponses" réunit aussi bien des associations environnementales comme l'ADPLGF que la Métropole Aix-Marseille, différentes mairies, la DREAL ou l'ARS-PACA, le GPMM, le GMIF (Groupement Maritime et Industriel de Fos), des syndicats... entre autres. De plus, un panel citoyen est intégré au projet, groupement d'habitants volontaires chargé de veiller à la fidélité du rendu. Enfin, un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public (interview en vidéo) a pour mission de veiller à la sincérité du projet de A jusqu'à Z.